

PROFESSEUR DE CONTREBASSE JAZZ (H/F)

Cadre d'emploi : Assistants territoriaux d'enseignement artistique-ATEA

Direction : Culture

Service : École des arts

Rattachement hiérarchique : Directions École des arts et culture

Lieu de travail : École des arts

Temps de travail : Temps non complet (4 heures hebdomadaires)

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

MISSION DU SERVICE	Enseignement artistique, diffusion artistique, action culturelle
FINALITE DU POSTE	Ouverture sur les pratiques artistiques, classiques, traditionnelles et contemporaines
ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES	Enseignement d'une discipline artistique Organisation et suivi des études des élèves, et de leur évaluation Conduite de projets pédagogiques et culturels à dimension collective Développement de nouveaux répertoires Veille artistique et pédagogique et mise à niveau de sa pratique
COMPETENCES/QUALITES REQUISES	1/ Savoir-faire/savoirs techniques: Transmettre et enseigner des gestes artistiques (corps, instrument) Perfectionner et faire évoluer les qualités techniques d'exécution et d'interprétation Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves 2/ Savoirs / connaissances théoriques: Programmes et niveaux de qualification officiels Schémas d'orientation pédagogique du ministère de la Culture Charte de l'enseignement artistique Méthodes et techniques pédagogiques 3/ Qualités : Très grande autonomie dans la conduite des activités d'enseignement, cadrées par le projet d'établissement et par le SNOP (organisation des études, cursus, évaluation) Ajuster les méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves Gestion de groupe, psychologie de l'enfant, l'adolescent, l'adulte Connaissance des évolutions dans les pratiques enseignées Pratique artistique personnelle vivace
FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES	CA, DE, expérience d'enseignement artistique

Ville d'ORLY
CAMPAGNE INTERNE/EXTERNE DE RECRUTEMENT
recrutement@mairie-orly.fr

LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES	Équipe pédagogique, équipe administrative Élèves et parents d'élèves Coopération avec les autres acteurs artistiques et culturels locaux lors d'événements artistiques, de représentations, de projets à dimension pédagogique, etc.
CONDITIONS D'EXERCICE	Lieu de travail selon obligations (école des arts) Contraintes d'horaires (lundi/samedi 9h/22h) et soirées et dimanches selon nécessité du service. Contraintes de congés (scolaires)
REMUNERATION	Rémunération statutaire, RIFSEEP (IFSE et CIA), prime annuelle, participation employeur à une mutuelle labellisée (+ avantages COS/CNAS).